



---

## Conseil des droits de l'homme

15<sup>e</sup> session du Groupe de travail sur l'Examen périodique universel

### Tonga

Genève, le 21 janvier 2013

Déclaration de la Suisse

---

Monsieur le Président,

La Suisse souhaite la bienvenue à la délégation ministérielle du Royaume des Tonga et la remercie pour la présentation de son rapport.

La Suisse apprécie la venue de la délégation du Tonga et l'élaboration d'un excellent rapport national. Le Tonga contribue ainsi d'une manière importante à l'universalité de l'Examen périodique universel. Nous remercions aussi le Haut-Commissariat aux droits de l'homme pour son soutien au Tonga.

Lors du dernier Examen périodique universel du Tonga en mai 2008, la Suisse avait recommandé de ratifier les principaux traités internationaux relatifs aux droits de l'homme. Nous avons noté avec grande satisfaction que le Tonga avait accepté nos recommandations concernant la ratification de ces traités. Plus de 4 ans après l'accord de signer et ratifier ces traités internationaux relatifs aux droits de l'homme, nous constatons toutefois que la mise en œuvre de cet engagement n'a que peu progressé.

La Suisse prend note avec intérêt des discussions sur la ratification de la Convention pour l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes. Néanmoins, nous restons convaincus que tous les pays devraient ratifier les principaux traités internationaux relatifs aux droits de l'homme. **La Suisse recommande donc au Tonga de ratifier en particulier les deux Pactes internationaux relatifs, d'une part, aux droits économiques, sociaux et culturels et, d'autre part, aux droits civils et politiques, ainsi que la Convention pour l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et la Convention contre la torture et autres peines et traitements cruels, inhumains ou dégradants.**

Je vous remercie, Monsieur le Président.